

## FICHE MÉTIER

# CHEF D'ÉQUIPE D'EXPLOITATION

### Segments d'entreprises

Régies publicitaires médias

Régies publicité extérieure

## MISSIONS

Le chef d'équipe d'exploitation organise, contrôle et coordonne les activités techniques des ateliers de régies publicitaires ou de régies publicité extérieure, en dirigeant l'exploitation des dispositifs d'affichage et en assurant le respect de la qualité.

## PRINCIPALES ACTIVITÉS

### Activités communes à tous les segments de la branche

#### Organiser les activités techniques des équipes liées à l'exploitation des dispositifs

- Organisation du travail préparatoire aux travaux d'affichage
- Coordination et répartition du travail parmi la régie de publicité extérieure, les agents de maintenance et les magasiniers plieurs
- Élaboration et suivi des plannings
- Élaboration des feuilles de tournées
- Contrôle de la mise en œuvre des consignes de sécurité et des processus administratifs

#### Contrôler et gérer les prestations, assurer la qualité de la prestation

- Contrôle et suivi du parc de véhicules utilitaires et l'état des matériels (plates-formes élévatrices mobiles, grues auxiliaires de chargement de véhicules, etc.)
- Contrôle du reporting des agents
- Réalisation de tournées de vérification sur le terrain
- Validation et agrément des sous-traitants
- Recrutement, formation et amélioration de la qualification d'une équipe

#### Contrôler les budgets

- Suivi des budgets de son activité

#### Participer au suivi relationnel avec les bailleurs

- Gestion des relations quotidiennes avec les interlocuteurs techniques, les loueurs et les institutionnels (bailleurs privés, régies de transport, collectivités locales...)
  - Surveillance et suivi des dysfonctionnements
- 

## COMPÉTENCES CLÉS REQUISES

- **Logistique**
    - Etablir, planifier et contrôler des tournées en fonction des urgences, des localisations, etc.
    - Etablir des feuilles de tournée incluant les consignes d'affichage et d'entretien des dispositifs d'affichage
  - **Pilotage de projet**
    - Traiter les situations de crise, les incidents, anomalies ou dysfonctionnements dans une production ou une campagne publicitaire via un diagnostic et la proposition d'actions ou d'ajustements
    - Contrôler la bonne exécution d'un projet ou d'une production, le développement d'un outil en termes de délai, de qualité, de méthodologie
    - Réaliser un suivi et établir un bilan en créant ou en alimentant des tableaux de bord, avec les outils appropriés, le cas échéant en personnalisant les indicateurs, en vue d'une analyse et/ou d'un reporting
  - **Management et organisation d'équipe**
    - Motiver et animer une équipe en créant les conditions de collaboration par la fédération autour d'objectifs, la coordination, le conseil, le dialogue, la supervision, le recadrage en cas de besoin, la gestion des conflits
    - Développer la montée en compétences de son ou ses équipes en mettant en place des parcours d'intégration, en évaluant les besoins d'apprentissages et en veillant à la mise en place de situations d'apprentissage
    - Répartir les missions ou charges de travail en tenant compte des priorités de réalisation, des effectifs, de leurs charges de travail
    - Transmettre des compétences à son ou ses équipes dans son champ d'expertise, notamment en animant des formations
- 

## CONNAISSANCE ET MAÎTRISE DES OUTILS

- Connaissance des techniques d'entretien des dispositifs d'affichage



- Connaissance des habilitations électriques : travaux hors tensions (B0, B0V, B1 B1V, H0), et travaux sous tension (B1 T, BN, BR, H1T)
  - Certifications : CACES R 386, CACES R 390
  - Connaissance des règles de sécurité
  - Connaissance des principes du contrôle qualité
  - Maîtrise de logiciels spécialisés
  - Connaissance en ergonomie
  - Connaissance en gestion de budget
  - Connaissance en management
  - Permis B
- 

## ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ET INTERLOCUTEURS

### Relations avec les acteurs externes

- Bailleurs
  - Sous-traitants
  - Travailleurs indépendants
- 

## PROFIL SOUHAITÉ

### Formation recommandée

Autodidacte

### Expérience recommandée

Minimum 5 ans d'expérience (Régies publicité extérieure) en tant qu'agent technique d'affichage